

Zeitschrift:	Itinera : Beiheft zur Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte = supplément de la Revue suisse d'histoire = supplemento della Rivista storica svizzera
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band:	42 (2017)
Artikel:	Le retour de réfugié·e·s hongrois·e·s de Suisse après 1956 : raisons invoquées, raisons instrumentalisées
Autor:	Robert, Tiphaïne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1077825

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le retour de réfugié·e·s hongrois·e·s de Suisse après 1956: raisons invoquées, raisons instrumentalisées¹

Tiphaine Robert

Introduction

En octobre 1956, le monde apprend qu'une insurrection populaire agite Budapest. Rapidement, l'URSS intervient et réprime le mouvement qui revendiquait, entre autres, le départ des troupes soviétiques d'occupation et le retour du multipartisme. Profitant de l'ouverture provisoire des frontières, plus de 200 000 Hongrois² quittent alors le pays.³ Plusieurs Etats occidentaux consentent à des efforts logistiques et financiers pour héberger, puis intégrer de manière durable ceux qu'on appelle «les combattants de la liberté». La Suisse participe à cet élan de générosité et en accueille plus de 10 000 sans condition.⁴ La grande majorité d'entre eux s'installe dans leur lieu d'accueil sans toujours bannir de leur projet d'avenir l'option du retour.

Pendant que de nombreuses nations occidentales et les principales organisations d'aide aux réfugiés s'efforcent de leur offrir le meilleur accueil possible, le gouvernement de la République populaire hongroise essaie quant à lui de stimuler le retour d'une partie d'entre eux. Selon le HCR, ils seraient 18 220 réfugiés à être rentrés en Hongrie jusqu'à juin 1960, ce qui représente environ 9 % de l'ensemble de l'émigration hongroise de 1956–1957.⁵ Ce pourcentage peut être revu à la

1 Cet article a pu être finalisé dans le cadre d'un séjour de recherche à Budapest et à Paris financé par le Fonds national suisse de la recherche (FNS, doc.mobility: n° 161721).

2 Les termes utilisés dans cet article pour désigner des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

3 Pour les chiffres précis: Peter Hidas, Arrival and Reception: Hungarian Refugees, 1956–1957, in: Christopher Adam, Tibor Egervari, Leslie Laczko, Judy Young (eds), *The 1956 Hungarian Revolution: Hungarian and Canadian perspectives*, Ottawa 2009, p. 233, table 10.4: Hungarian Refugees: Overall Movements and Situation, October 1956–June 1960. Source: Report of the Statistical Office of the United Nations High Commissioner for Refugees, National Archives, Canada, RG 25, 86-87/336, Volume 160, File 5475-EA-4-40.

4 La bibliographie concernant les réfugiés hongrois de 1956 en Suisse s'est considérablement enrichie depuis l'anniversaire des 50 ans de l'insurrection. Je citerai qu'un seul article synthétique: André Pancza et Etienne Piguet, Les réfugiés hongrois de 1956 dans le canton de Neuchâtel, in: *Géo-regards: revue neuchâteloise de géographie* 2 (2009), pp. 57–74: bien que portant sur un canton, il cerne les enjeux de l'accueil et de l'intégration.

5 Hidas, *op. cit.*, p. 233.

hausse, notamment en raison des retours clandestins et des retours après 1960, non comptabilisés ici.⁶

Au-delà de la question des chiffres, ce phénomène interroge nos représentations de la Guerre froide. En effet, si l'impact de celle-ci sur les flux migratoires et sur les politiques d'asile menées par la Suisse et les pays occidentaux n'est plus à démontrer, la question du retour invite à renverser la perspective en étudiant non seulement les pays d'immigration, mais en prenant également en compte les réactions des pays d'émigration face à leurs «dissidents». Cette démarche interroge également le devenir de ces derniers et leurs stratégies face à ce «second exil»⁷ qu'est le retour.

Comme le phénomène du retour est sujet à de multiples lectures, nous évoquerons en premier lieu deux exemples d'interprétation. L'un est issu d'une étude scientifique des années 1960 et l'autre est tiré d'un film de 2014. Dans un second temps, nous replacerons ces retours dans le contexte d'après-1956 en évoquant les différentes actions du gouvernement hongrois visant à stimuler le rapatriement de réfugiés et quelques-unes des répercussions de ces actions en Suisse. Puis, nous interrogerons les différents messages et propagandes qui commentent ou incitent à ce retour. D'un point de vue méthodologique enfin, nous évoquerons le matériau vers lequel se tourner pour tenter de comprendre ces rapatriements volontaires. Est-il possible de proposer une histoire de ces retours vue d'«en bas», au plus proche de ceux qui ont fait ce choix, *a priori* difficile à appréhender?⁸

Deux interprétations

Ainsi, même si les rapatriés représentent une minorité de personnes parmi les réfugiés de 1956, la question de leur identité et de leurs motivations se pose d'emblée. Autrement dit, comment expliquer que certaines personnes, ayant fui un régime répressif et accueillies en Suisse – ce *paradis* –, puissent souhaiter retourner dans l'*enfer* de la dictature communiste? Treize ans après les faits, Emil Pintér, psychiatre hongrois auteur d'une étude sur l'état psychique des réfugiés en Suisse, ré-

6 Dès 1957, on constate une guerre des chiffres. En août 1959 par exemple, l'Agence de presse hongroise (MTI) annonce 42 000 retours depuis 1956: Eddig negyvenkétezer disszidens jött vissza Magyarországra [Jusqu'à maintenant, quarante-deux mille dissidents sont rentrés en Hongrie], in: Népszabadság, 4 août 1959. Dans une interview avec *Radio Free Europe*, le porte-parole du HCR John de Frates communique le chiffre approximatif de 15 000 retours: Open Society Archives, Budapest (OSA), 300-40-1:258 Emigráció általában [Emigration général]: Hazatérés [rapatriement], 1955–1971. Le gouvernement hongrois évoque également plus de 40 000 retours de 1956 à 1961.

7 Stéphane Dufoix, Le retour des exilés, in: Hommes et migrations, hors dossier 216 (1998), p. 79.

8 Cet article a été nourri par les réflexions de mon directeur de thèse Alain Clavien, ainsi que de Matthieu Gillabert, de Gusztáv Kecskés et de mes collègues en histoire contemporaine et Zeitgeschichte de l'Université de Fribourg. Qu'ils et elles soient ici toutes et tous remercié·e·s pour leur aide.

sume bien ce paradoxe: «L'échange de la liberté et de la richesse contre le totalitarisme et la pauvreté doit paraître absurde à un Suisse.»⁹

Le psychiatre consacre un petit chapitre aux *Heimkehrer* – «ceux qui rentrent au pays». Certes, explique-t-il, la décision du retour, comme celle du départ, est multifactorielle et dépend du moment de ce choix ainsi que des motivations pour partir. Toutefois, la plupart de ceux qui choisissent de retourner en Hongrie immédiatement après 1956 seraient ceux qui auraient quitté la Hongrie dans une certaine panique. Les retours plus tardifs, eux, seraient plutôt motivés par les difficultés rencontrées en Suisse: chômage, conflits, problèmes financiers, déclassement professionnel, isolement social, langue, peur de la police des étrangers, doute quant au bien-fondé de la décision de quitter la Hongrie, mal du pays.¹⁰

Autre interprétation: en 2014, le thriller politique *L'ambassadeur de Berne*¹¹ a pour thème l'attaque perpétrée par deux réfugiés contre la Légation hongroise à Berne en 1958, peu après l'exécution d'Imre Nagy. La question du rapatriement de réfugiés est thématiquée dans deux scènes au début du film. Premièrement, lorsque l'ambassadeur József Marjai¹² explique à un attaché chinois:

This is a war. We are waging a war for the souls of the immigrants. We, a handful of us, with our modest devices to enlighten while Switzerland, with the power of politicians and industrialists is telling lies and provoking, using dirty tricks.

L'attaché lui demande ensuite:

- How many immigrants have returned to Hungary [?]
- A lot. 1000, 1200. And there'll be more. Because every Hungarian is important to us. We will fight for them one by one if need be.

La deuxième scène se passe juste avant l'attaque de l'Ambassade. Un couple est assis face à un employé de la Légation qui examine leur demande de rapatriement. Le mari tient le *Népszabadság* à la main, journal officiel du Parti socialiste ouvrier hongrois. Le couple exprime son souhait de rentrer de la manière suivante:

⁹ Emil Pintér, *Wohlstandsflüchtlinge. Eine sozialpsychiatrische Studie an ungarischen Flüchtlingen in der Schweiz*, Basel, New York 1969 (=Bibliotheca psychiatrica et neurologica 138), p. 117: «Der Umtausch der Freiheit und des Reichtums gegen Totalitarismus und Armut muss einem Schweizer absurd vorkommen».

¹⁰ *Ibid.*, pp. 116–120.

¹¹ *A berni követ*, Attila Szász, Hongrie, 76 min., 2014, Film Positive Kft. Voir sur le sujet: Bernhard Odehnal, Politthriller in Bern, in: *Tages-Anzeiger*, 4 mars 2014 et Zsolt Krahulcsán, «A mi figyelmeztetésünk egy kicsit radikális volt...» A berni magyar követség elleni támadás, 1958. augusztus 16 [«Notre avertissement était un peu radical». L'attaque du 16 août 1958 contre l'ambassade hongroise à Berne], in: *Betekintő* 1 (2007): <http://epa.oszk.hu/01200/01268/00001/KrahulcsanZsolt.html> (13.07.2016).

¹² Nommé Koroknai dans le film et joué par l'acteur János Kulka, József Marjai (1923–2014) était diplomate, ambassadeur en place en Suisse entre 1956 et 1958. Il fera ensuite carrière au Ministère des Affaires étrangères, puis comme ambassadeur à Moscou (1976–1978).

(la femme) - We left with all the others.
 (l'homme) - When the borders were open.
 (la femme) - We're homesick.
 (l'homme) - They look down on us.
 (la femme) - A Hungarian can only be a labourer or an alcoholic here.¹³

Le fonctionnaire leur explique qu'une fois en Hongrie, ils seront arrêtés pour franchissement illégal de la frontière. Après leur avoir dit qu'ils risquent trois à six mois de prison, il leur demande s'ils veulent tout de même rentrer, ce à quoi ils répondent par l'affirmative. Immédiatement après cette scène, les deux assaillants sonnent au portail de la Légation et se font passer pour des candidats au retour afin de pénétrer dans le bâtiment. L'employé les fait entrer et l'action commence.

Ces dialogues sont marqués par la combinaison de deux éléments importants pour comprendre le phénomène du retour : l'aspect idéologique (dans la discussion entre Marjai et l'attaché chinois où l'on perçoit l'importance symbolique des retours) et l'aspect social (dans les raisons du retour invoquées par le couple). Loin de s'exclure, les deux questions se conjuguent, par exemple dans les stratégies du couple. S'ils mettent en avant des raisons sociales, l'homme montre «de quel bord» il est en arborant le journal du parti.

Le retour et l'appel au retour

Un phénomène méconnu

Stéphane Dufoix constate qu'à l'intérieur du champ des études transnationales, le thème de la citoyenneté des migrants a progressivement fait son apparition, ainsi que la question des rapports à l'Etat qu'ils ont quitté.¹⁴ L'une des tendances de la production académique se dessine avec l'étude des politiques des Etats envers leurs expatriés. L'intention du retour étant toujours *plus en moins* latente chez le réfugié ou l'émigré, elle s'avère exploitable par les gouvernements.

Il s'agit, d'une part, de prendre en compte les intérêts du pôle institutionnel, car l'étude des réactions – parfois contradictoires – des pays d'émigration permet de questionner les modèles de retour, les motivations et les contraintes des individus. Et d'autre part, il s'agit également d'étudier «les facteurs individuels ou mésosociologiques [qui] entrent alors en interaction avec des facteurs macrosociologiques et économiques»¹⁵, à la fois dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine.

13 Sous-titres anglais de *A berni követ* (DVD), min. 4:05 à 5:11 et 5:20 à 5:50.

14 Stéphane Dufoix, Un pont par-dessus la porte. Extraterritorialisation et transétatisation des identifications nationales, in: Stéphane Dufoix, Anne de Tinguy, Carine Pina-Guerassimoff (dir.), *Loin des yeux, près du cœur: les Etats et leurs expatriés*, Paris 2010, pp. 15–57.

15 Véronique Petit (dir.), *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Paris 2007, p. 14.

L'historiographie a montré que l'accueil favorable des réfugiés hongrois en Suisse – pays au monde qui a accueilli le plus de réfugiés proportionnellement à sa population¹⁶ – s'explique par une conjugaison de facteurs: compassion; indignation et désapprobation de l'intervention soviétique; anticomunisme; nécessité pour la Suisse de (re)valoriser sa tradition humanitaire; besoin de main-d'œuvre; profil «appréciable» des réfugiés, etc.¹⁷ L'intégration de ces derniers dans la société suisse s'inscrit elle aussi dans ce contexte politico-économique. Mais qu'en est-il des retours?

Le nombre de réfugiés hongrois quittant la Suisse pour leur pays entre 1956 et 1960 s'élève à 1620 personnes, soit 11,74 % des 13 803 personnes accueillies.¹⁸ Si ce pourcentage est au-dessus de la moyenne mondiale évaluée par l'ONU (9 %), il est difficile d'opérer une réelle comparaison, car il faut notamment tenir compte du degré d'éloignement de l'espace d'arrivée.¹⁹

De manière générale, le groupe social des «revenants» a très peu occupé les historiens. Cette question est parfois abordée au détour d'un chapitre d'études générales portant sur les réfugiés de 1956²⁰ ou dans des articles concernant les politiques d'encouragement au retour entreprises par le gouvernement Kádár.²¹ Elle n'a pourtant jamais fait l'objet d'étude poussée, tant à l'échelle suisse qu'internationale. Bien que peu nombreuses, les interprétations de ce phénomène sont très divergentes et invitent à la prudence car, à l'image de celle de Pintér, très hostile à la Suisse, elles sont souvent partisanes et se basent sur des intuitions. Le seul facteur qui fait l'unanimité est bien évidemment le motif du mal du pays qu'on retrouve dans presque toutes les études sociologiques et historiques.

16 L.U., Les réfugiés hongrois, in: *Population* 2 (1957), pp. 343–345.

17 Voir par exemple Etienne Piguet, *L'immigration en Suisse: soixante ans d'entrouverture*, Lausanne 2013, pp. 72–75. Voir aussi la contribution de Gusztáv Kecskés dans ce cahier.

18 Voir Hidas, *op. cit.*, p. 233.

19 Archiv für Zeitgeschichte der ETH Zürich, Schweizerische Flüchtlingshilfe-Archiv, Zurich (AfZ-SFH-Archiv): 31a(A) Flüchtlingsregister (Karthothek) 1957–1962, statistische Auswertungen der Karthothek ungarischer Flüchtlinge. Jusqu'en 1962, ce nombre s'élève à 1714, soit 12,42 % des 13803 réfugiés arrivés en 1956–1957.

20 Voir pour la Suisse le remarquable mémoire de licence: Péter Keresztesy, *Les réfugiés hongrois comme facteur de tension dans les relations hungaro-suisses. Les conséquences diplomatiques d'un acte humanitaire*, Université de Fribourg [mémoire de licence] 2001, pp. 81s.; et aussi: Urban Stäheli, «Zu Hause, aber nicht daheim»: Akkulturationsverläufe bei Immigranten aus Ungarn in der Schweiz, Zürich 2006, pp. 70–71; Judit Birkás, *Die Ungarnflüchtlinge von 1956 in der Schweiz: ihre Aufnahme und Eingliederung*, Université de Bâle [mémoire de licence] 1983, pp. 38–43; Anita Buss, *Aufnahme und Eingliederung der Ungarischen Flüchtlinge Der Revolution 1956*, Berne [travail de diplôme] 1968, pp. 29–33; Claudia Ismelli, *Die Erinnerung an die Ungarnflüchtlinge in der Schweiz zwischen Selbst- und Fremdwahrnehmung: 1956–2006*, Bâle [mémoire de licence] 2011, pp. 40–43.

21 Voir l'article incontournable de Juliet Szabó portant sur les politiques de rapatriement et de visites au pays du Parti socialiste ouvrier hongrois, «...s várja eltévedt fiait is» Az MSZMP repatriálási és hazalátogatási politikája 1956 és 1963 között, *Múltunk* 1 (2007), pp. 187–213: <http://www.multunk.hu/letoltes/szaboj.pdf> (20.12.2015). Et Magdolna Baráth, *Attempts to win and break up the hungarian emigration after 1956*, in: Anna Mazurkiewicz, *East Central Europe in exile, volume 2: Transatlantic Identities*, Newcastle upon Tyne 2013, pp. 293–309.

Vers un «pardon» progressif

Quand un pays connaît une forte émigration et qu'il se soucie de sa diaspora à l'étranger, son attitude peut varier «de la condamnation à la main tendue»²², dictée par une combinaison de conjonctures idéologiques et/ou pratiques. Dans le cas de la Hongrie post-1956, le gouvernement Kádár n'est pas unanime quant au bien-fondé des mesures ayant pour but de stimuler le retour de ceux qui sont considérés comme des traîtres. Un vaste programme de sollicitations envers les «dissidents» est néanmoins mis en place et se décline en trois phases.

Dans un premier temps, cette entreprise s'est concrétisée par une série d'amnisties. Fin 1956, alors que les Hongrois rejoignent l'Occident par dizaines de milliers, les mesures bureaucratiques s'enchaînent. La première ordonnance décrète une amnistie générale en faveur des ressortissants qui rentreraient avant le 31 mars 1957. La deuxième ordonnance soustrait les ressortissants au droit de douane sur le mobilier qu'ils ramèneraient avec eux. La troisième ordonnance prévoit la confiscation des biens en Hongrie de ces personnes si elles ne retournent pas au pays dans les délais de l'amnistie.²³ Ainsi, on passe progressivement du registre de l'incitation au registre de la menace.

Au sein du Ministère de l'Intérieur, la constitution d'une commission de rapatriement témoigne également des velléités du gouvernement Kádár d'encourager les retours.²⁴ Le 15 janvier 1957, le gouvernement hongrois envoie un mémorandum à l'ONU communiquant les dispositions de l'amnistie en postulant un certain nombre de demandes:

[...] le respect du droit des gens pour ces fugitifs, l'arrêt de toute propagande contre leur retour au pays, la possibilité pour des représentants hongrois de prendre contact avec eux, l'absence de toute mesure de représailles contre les rapatriés. [...] Il s'élève contre les promesses faites à la légère par les pays d'accueil, et insiste pour que les réfugiés ne soient pas occupés à des travaux leur portant préjudice.²⁵

En Autriche et en Yougoslavie, la Hongrie met sur pied des structures facilitant le rapatriement: les réfugiés doivent simplement signer une déclaration stipulant qu'ils ont pris leur décision de retour en toute liberté²⁶ et «ne devront pas être exposés à des représailles en Hongrie».²⁷ Cette disposition n'est pas toujours respec-

22 Nancy L. Green, François Weil, *Citoyenneté et émigration: les politiques du départ*, Paris 2006, p. 15.

23 Ordonnances n° 27/56 du 1^{er} décembre 1956; n° 8 et n° 22 du 13 décembre 1956 rapportées in: Keresztesy, *op. cit.*, p. 81.

24 Szabó, *op. cit.*, p. 187.

25 Mémorandum hongrois à l'ONU sur les fugitifs, *Voix ouvrière*, 17 janvier 1957.

26 Andreas Gémes, *Political Migration in the Cold War: the Case of Austria and the Hungarian Refugees of 1956–57*, in: Ann Katherine Isaacs (ed.), *Immigration and emigration in historical perspective*, Pisa 2007, p. 175.

27 Pour le retour de réfugiés hongrois (AFP), in: *Voix Ouvrière*, 25 janvier 1957.

tée dans les faits, notamment à l'égard des personnes qui ont participé à l'Insurrection. Elles ont pu bénéficier de la liberté à leur retour avant d'être rattrapées par des enquêtes quelques mois après les événements.²⁸

Une attention particulière est portée aux mineurs non accompagnés qui occupent passablement les représentants hongrois à l'ONU et les diplomates des pays d'accueil. La Hongrie diffuse l'information selon laquelle un très grand nombre d'enfants avait quitté leur patrie sans avertir leurs parents et somme les autorités des pays d'accueil, les Croix-Rouges nationales ainsi que le CICR de collaborer à leur rapatriement.²⁹

Cette intense activité juste après l'Insurrection rencontre un certain succès: la majorité des retours se produit dans cet intervalle puisqu'on en dénombre au total 11 447 jusqu'à fin mai 1957.³⁰ Ces chiffres sont tirés d'un rapport confidentiel du Bureau central de statistiques hongroises qui a réalisé une étude méticuleuse sur l'ensemble des «dissidents ayant rejoint illégalement l'étranger». On sait ainsi que ce groupe est composé de trois quarts d'hommes, qu'il s'agit surtout de jeunes entre 15 et 24 ans et que la majorité de ceux dont la profession est connue exerce des métiers «physiques» (74 %) pour seulement 10 % de professions «intellectuelles». Pour cette période, les chiffres de la Croix-Rouge ne diffèrent pas fondamentalement du comptage hongrois. En effet, elle évoque le chiffre de 4 460 retours depuis l'Autriche et 4 969 depuis la Yougoslavie, ce qui porte le total à 9 429 sans compter les retours des «seconds» pays d'accueil.³¹

La deuxième phase d'action débute en juillet 1958, juste après les condamnations et les exécutions d'Imre Nagy et de Pál Maléter. Alors que la cote de popularité de Kádár est au plus bas, plusieurs initiatives sont lancées pour améliorer l'image de la Hongrie. Dans ce contexte, le gouvernement hongrois évoque à nou-

28 C'est le cas par exemple d'une insurgée, Katalin Havrillá, réfugiée à Neuchâtel, puis rentrée volontairement en Hongrie et exécutée en 1959: Phil Casoar, Eszter Balázs, *Les Héros de Budapest*, Paris 2006, pp. 75; p. 106–107.

29 Des tentatives d'accords ont lieu au printemps 1957 entre le vice-ministre des Affaires étrangères à Budapest et le CICR qui a également à cœur de favoriser les regroupements de famille: Rapport sur l'action de secours en Hongrie, CICR, Genève, 1957, United Nations Archives, Genève (UNAG), G.I 30/1 20496 Jacket 4 (20.04.1957–05.05.1958), *Situation in Hungary General and Relief in Hungary*. Pour les détails, voir: Isabelle Vonèche Cardia, *L'octobre hongrois: Entre croix rouge et drapeau rouge: l'action du Comité international de la Croix-Rouge en 1956*, Bruxelles 1998, pp. 98–101.

30 KSH-jelentés az 1956-os disszidálásról. Az illegálisan külföldre távozott személyek főbb adatai, 1956. Október 23–1957. április 30 [Rapport de l'Office central statistique hongrois sur l'émigration clandestine de 1956. Principaux chiffres des personnes ayant illégalement quitté la Hongrie du 23 octobre 1956 au 30 avril 1957], 8. Az illegálisan külföldre távozottak hazatérése [Retour des fugitifs ayant illégalement rejoint l'étranger], in: *Regio* 4 (1991), pp. 174–211.

31 Exposé des opérations entreprises par la Ligue en faveur des réfugiés hongrois en Autriche, avril 1957, annexe A et Relief operation in aid of hungarian refugees in Yougoslavie, avril–mai 1957, UNAG, G.I 30/2 20533 Jacket 2 (11.01.1957–11.11.1957), *Situation in Hungary–Relief measures Refugees*. En revanche, les chiffres du HCR sont pour la même époque très approximatifs.

veau la nécessité de tendre la main non seulement aux mineurs – pour lesquels des dispositions spéciales avaient déjà été prises au-delà des délais d'amnistie³² –, mais aussi aux autres «dissidents» de 1956, volontiers dépeints par Kádár comme des brebis égarées en Occident.³³ C'est ce qui ressort d'un débat de juillet 1958 au sein d'une Commission du Département politique. Mais la vision selon laquelle tous les candidats au retour devraient être acceptés et réintégrés (à l'exception peut-être des criminels de droit commun³⁴) s'oppose à celle de Béla Biszku, ministre de l'Intérieur de 1957 à 1961, qui maintient l'idée que les personnes impliquées de près ou de loin dans le soulèvement doivent figurer sur une liste noire leur interdisant tout retour en Hongrie.³⁵ Quoi qu'il en soit, 7490 réfugiés, à l'échelle mondiale, franchissent encore le pas entre 1958 et 1960.³⁶

Une question centrale est évidemment celle des conséquences de ce retour, surtout entre mai 1957 (fin du délai d'amnistie) et 1961 (nouvelle amnistie). On ne pourra malheureusement pas – dans le cadre de cet article – répondre à cette question. Comme on peut le voir dans le film, c'est théoriquement la prison ou l'internement qui attendent ceux qui reviennent.³⁷ Même si elles n'étaient pas internées, on peut postuler que les difficultés (surveillance de la police politique, obstacles sur le plan professionnel, stigmatisation durable, nécessité de collaborer avec le régime) étaient monnaie courante pour ces personnes.³⁸

En 1961, après cinq ans dans le «monde libre», la plupart des réfugiés ont déjà refait leur vie. De très nombreux étudiants ont, entre-temps, achevé leurs études, subventionnées la plupart du temps par des bourses. Beaucoup de réfugiés ont par ailleurs obtenu une naturalisation dans les pays d'accueil, ce qui paradoxalement leur permet de retourner pour la première fois dans leur pays de manière légale et

32 Dès le printemps 1957, la Hongrie facilita le retour de personnes nées après le 1^{er} octobre 1938 considérées comme mineures lors de leur fuite. Un article de février 1958 explique que la Croix-Rouge hongroise a ainsi déjà aidé 750 jeunes à rentrer: *Hogyan lehet a külfödre szökött kiskorúakat hazahozzatni?* [Comment peut-on faire revenir les mineurs qui se sont enfuis à l'étranger], in: *Népszabadság*, 28 février 1958.

33 Archives nationales hongroises, Budapest (MNL OL), 288. f. 5/88. ō. e., *Jegyzőkönyv a PB 1958. Július 29-i üléséről*, cité in: Szabó, *op. cit.*, p. 189.

34 Pendant l'Insurrection, des prisons furent ouvertes et laissèrent échapper non seulement des prisonniers politiques, mais également des criminels de droit commun; certains d'entre eux ont fui à l'Ouest: *Ibid.*, p. 195.

35 *Ibid.*

36 MNL OL, 288. f. 5/232. ō. e. *Előterjesztés az MSZMP KB Politikai Bizottságához az emigráció felé irányuló propaganda tárgyában*, in: *Ibid.*, p. 208.

37 *Ibid.*, p. 202.

38 Par ailleurs, on sait qu'un certain nombre de demandes de rapatriement étaient refusées par les autorités: par exemple, en 1959, sur 2516 demandes, seules 1632 sont acceptées. *Ibid.*, p. 208.

sans danger.³⁹ Ce moment correspond à une nouvelle amnistie qui en dit long sur les motivations du gouvernement hongrois:

Soucieux de faire revenir en Hongrie le plus grand nombre possible de réfugiés ayant quitté le pays en 1956, le gouvernement vient de prendre en leur faveur plusieurs mesures [...]:

- Les réfugiés pourront faire régulariser leur situation et obtenir un passeport en s'adressant aux représentations consulaires hongroises.
- Ils conservent leur nationalité d'origine, même s'ils ont été naturalisés dans le pays où ils se sont établis.
- Ceux qui ont été condamnés pour délits commis à l'étranger pourront demander leur réhabilitation après leur rapatriement.
- Enfin, les diplômes universitaires acquis à l'étranger pourront être proposés à l'équivalence.⁴⁰

Dans les années 1960 et 1970, ils sont chaque année quelques centaines de Hongrois à rentrer dans leur pays.⁴¹ La relative libéralisation qu'a connue la Hongrie au cours des années 1960 a pu attirer certains anciens réfugiés, qui, s'ils ont probablement rencontré de nombreux obstacles, courraient beaucoup moins de risques qu'à la fin des années 1950.⁴²

Les griefs de l'ambassadeur et quelques réponses suisses

Dès 1956, il s'agit donc pour la Légation hongroise à Berne d'informer les réfugiés des décrets successifs, parallèlement à la mise en place de différentes actions pour encourager les rapatriements. Son charismatique ministre József Marjai accuse constamment les autorités suisses d'entraver ce processus. De leur côté, les fonctionnaires de la section des réfugiés du Département fédéral de justice et police (DFJP) se préoccupent aussi de la question des rapatriements, mais avec une autre perspective.

L'examen de documents issus d'archives officielles permet de saisir la nature des intérêts respectifs. Gusztáv Kecskés, qui a étudié des rapports issus de la Légation hongroise de Paris, relativise leur valeur documentaire car les représentants diplomatiques avaient tendance à rapporter à l'Administration centrale ce qu'on at-

39 La naturalisation était possible après cinq ans dans différents pays comme la France, l'Italie, la Suède, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, le Canada ou l'Australie: Birkás, *op. cit.*, p. 96. Notons que les réfugiés en Suisse devaient attendre en moyenne dix ans de plus.

40 En Hongrie. Mesures pour faciliter le retour des réfugiés, in: Voix ouvrière, 20 juin 1961.

41 Ferenc Szászi, Adatok a magyar kivándorlás történetéhez. 1945–1989 [Données sur l'histoire de l'émigration hongroise], Történelmi Szemle 3–4 (1993), pp. 331–338. On constate un petit pic en 1964 avec quelques 1000 retours mais il ne s'agit pas seulement d'émigrés de 1956.

42 Selon certains réfugiés dont des parents ou des connaissances avaient choisi de rentrer en Hongrie dans les années 1960 et 1970: [Tous les noms de témoins sont des pseudonymes] Entretiens avec Zita Müller, Fribourg, 6 juillet 2015; Mária Szöregi, Genève, 10 et 17 juin 2015; Béla Márai, Genève, 28 juin et 12 octobre 2013.

tendait d'eux, leur poste dépendant de leur «honorabilité». Ainsi, les rapports décrivent généralement les conditions des réfugiés en France comme très préoccupantes et vont ainsi dans le sens du ministère des Affaires étrangères à Budapest.⁴³ En Suisse, les rapports de József Marjai sont plus nuancés et concèdent qu'il ne sera pas évident de persuader les réfugiés de rentrer. Ce dernier n'aura de cesse de plaider pour que le gouvernement hongrois facilite le retour des réfugiés. Comme on le voit dans le film *A bermi követ*, Marjai semble en outre particulièrement engagé dans cette entreprise – plutôt désespérée – que ce soit au sein de la Légation ou en tant que représentant à l'ONU à Genève. En même temps, les critiques du diplomate envers la Suisse sont assez virulentes.

Le premier grief à l'encontre de la Suisse concerne l'accueil – exceptionnel – offert aux réfugiés. Un rapport de Marjai, cité et traduit par Péter Keresztesy, accuse en effet les autorités suisses de mener une propagande visant à ce que les réfugiés restent en Suisse:

Ils [les organes suisses officiels] consentent de grands efforts pour que les réfugiés soient insérés dans la vie suisse et ils s'appliquent à les influencer de manière à ce que ces gens se résignent à vivre ici à long terme.⁴⁴

Par ailleurs, l'auteur souligne que les réfugiés seront bientôt déçus de leur intégration professionnelle, car peu d'entre eux trouveront un emploi à la hauteur de leur qualification.

Selon le deuxième grief de Marjai, les autorités suisses s'évertueraient à rendre complexes les procédures de retour. Dès la fin 1956, la Légation tente de multiplier les contacts avec les réfugiés et cherche même à les atteindre directement dans les camps où ils sont placés à leur arrivée. Les autorités suisses s'opposent vigoureusement à ces sollicitations.⁴⁵ Dès décembre 1956, elles ont mis en place un camp (à St. Margarethen dans le canton de Saint-Gall) réservé aux personnes qui souhaitent rentrer. Toutefois, elles décident de le fermer en février 1957 déjà, et les candidats au retour doivent désormais se rendre à Berne, auprès de la Légation puis aux Services des réfugiés, avant de pouvoir rentrer en Hongrie.⁴⁶ La fermeture de ce camp complique en effet les démarches et constitue indirectement une mesure plutôt dissuasive. En revanche, les autorités feront un geste important dans le but de désa-

43 Gusztáv Kecskés D., *La diplomatie française et la révolution hongroise de 1956*, Paris/Budapest/Szeged 2005, p. 338.

44 MNL OL, XIX-J-1-Svájc (1945–1964), 13. doboz, XII-112, József Marjai, *Magyar menekültek Svájcban* [Réfugiés hongrois en Suisse], Berne, 27 janvier 1957: traduction par Keresztesy, *op. cit.*, p. 83.

45 Archives fédérales suisses (CH-BAR#), E2200.50-01#1969/235#233*, *Allgemeines und Heim-schaffung bzw. Rückkehr nach Ungarn, 1957–1961, Besuch des neuen ungarischen Gesandten Herrn Joseph Marjai*, 14 février 1957.

46 *Ibid.*

morcer cette potentielle crise diplomatique: le DFJP, en accord avec le Département politique fédéral (organe gouvernemental responsable des Affaires étrangères), prendra en charge les frais du voyage de retour d'environ 400 rapatriés volontaires jusqu'à mars 1957.⁴⁷

Enfin, un troisième grief apparaît dans le rapport de mai 1957.⁴⁸ Marjai va plus loin en dénonçant la dimension «opportuniste» de l'action humanitaire de la Suisse: il l'accuse d'avoir profité de sa situation géographique en prenant «les meilleurs éléments» de l'émigration hongroise, dont l'emploi est bénéfique pour son économie. Il mentionne en outre que de tous les pays occidentaux, c'est en Suisse que la propagande anticomuniste «hystérique» a le plus exploité la «contre-révolution». Un mois plus tard, un autre rapport relève que la plupart des réfugiés souhaiteraient une nouvelle opportunité d'amnistie.⁴⁹ L'auteur distingue clairement les intellectuels et les étudiants, dont il reconnaît qu'ils ne souhaitent pas rentrer, et une autre catégorie de gens qui auraient vécu un certain désenchantement par rapport à leurs aspirations de départ.

Les autorités suisses ont effectivement facilité l'accueil des réfugiés et se soucient des risques qu'encourent ceux qui choisissent le retour. Cependant, dans un second temps, le DFJP ne verra aucun problème au fait que certains réfugiés rentrent en Hongrie. Selon le compte rendu d'un entretien du 14 décembre 1957 entre un représentant de la Légation hongroise et un fonctionnaire de ce département, on observe un tri opéré par les autorités:

A titre strictement confidentiel, M. Tschäppät [vice-directeur de la section des réfugiés du DFJP] relève que sur les 13 000 réfugiés hébergés en Suisse, 7 % sont peu intéressants. L'on saisit alors la première occasion de les interner dans des établissements pénitentiaires où ils travaillent sans salaire. En règle générale, ils manifestent alors plus ou moins vite le désir d'être rapatriés en Hongrie.⁵⁰

Le 24 mars 1960, un rapport du DFJP évoque à nouveau certaines catégories de réfugiés qu'on souhaiterait voir rentrer en Hongrie:

Einige Fälle von jungen Ungarn, die sich schwer gegen die Rechtsordnung verstossen haben, liessen dann aber den guten Willen der Schweizer Bevölkerung vielerorts

47 CH-BAR#E4260D#1994/125#307*, *Ungarische Flüchtlinge 1957*, 1957, Rapport du Département de justice et police datant du 7 mars 1957. La Suisse ne sera pas le seul pays à participer au frais des voyages de retour. Ce sera le cas également de l'Autriche au cours du printemps 1957: *Exposé des opérations entreprises par la Ligue en faveur des réfugiés hongrois en Autriche*, février 1957, UNAG, G.I 30/2 20533 Jacket 2 (11.01.1957–11.11.1957) *Situation in Hungary – Relief measures Refugee*.

48 MNL OL, XIX-J-1-Svájc (1945–1964), 13. doboz, XII-112: *Marjai József, Svájc és a magyar menekültek* [La Suisse et les réfugiés hongrois], Berne, 27 mai 1957.

49 Gergely Miklós, «Általános hangulat a menekültek körében» [Atmosphère générale parmi les réfugiés], 28 juin 1957.

50 CH-BAR#E2001E#1972/33#6826*, Marton, Janos, 1934, 1957–1958: Entretien du 14 décembre 1957, Division de police du Département de justice et police.

ins Gegenteil umschlagen. Es wurde immer schwerer Ungarn, die eine Wohnung oder eine Stelle suchten, unterzubringen und für sie Arbeit zu finden. Die Polizeiabteilung musste auf Antrag der Kantone und im Einvernehmen mit der Hilfswerken in mehreren Fällen von Disziplinlosigkeiten energisch einschreiten und schlechte Elementen im Interesse der überwiegend gutgewillten ungarische Flüchtlinge absondern und internieren. Glücklicherweise haben sich viele von ihnen zur Rückkehr nach Ungarn entschlossen. Zur Zeit sind noch 53 solche unerfreuliche ungarische Flüchtlinge verstreut in verschiedenen Arbeitskolonien untergebracht.⁵¹

Les Archives fédérales permettent de retracer quelques trajectoires de personnes touchées par cette forme de «tri» évoquée plus haut.⁵² L’itinéraire de Tibor Egri est un cas parmi d’autres, mais il est symptomatique. Ce réfugié, né en 1937, est arrivé en Suisse en 1956. Accusé de petits vols, il est interné par la police des étrangers (*Arbeitsanstalt*) à St. Johannsen, à Berne, d’où il demande son rapatriement que la Légation met plusieurs mois à accorder.⁵³ Dans une lettre au Département politique fédéral datant de janvier 1958, la Division de police du DFJP dénonce ce manquement en même temps qu’elle exprime son souhait de se débarrasser de ce réfugié: «Wir würden es begrüssen, wenn er nach Ungarn zurückkehren könnte.» Le fonctionnaire note que ce cas n’est pas isolé et qu’il y a encore beaucoup de réfugiés qui attendent leur certificat de rapatriement. La Légation accordera finalement le certificat au candidat quelques semaines plus tard.

Ainsi, un certain nombre de personnes sont jugées «indésirables» par les deux pays.

Propagandes

«Ceux qui reviennent»

Dès 1957, la Hongrie diffuse, par différents canaux, une propagande axée sur le retour des réfugiés.

Le premier canal est celui des représentations diplomatiques dans les pays d’accueil. Au printemps 1957, la Légation à Berne obtient de Budapest le financement d’un bulletin destiné aux réfugiés. Son contenu met inlassablement l’accent sur le retour et sur la déception des «revenants» par rapport à leurs attentes face à l’Ouest, ainsi que le racisme dont souffriraient les exilés en Occident une fois l’e-

51 CH-BAR#E4260D#1994/125#307*, Heutige Lage der ungarische Flüchtlinge, 24 mars 1960.

52 CH-BAR#E4320C#1995/302#835*, Rückwanderer/Ehemalige Flüchtlinge die repatrierten und nun wieder in die Schweiz kommen, 1966–1989. On trouve dans ce dossier une liste d’environ 60 personnes dans cette situation et dont le «problème» tel que «Trinker», «Psychopath», etc., est noté dans la marge.

53 CH-BAR#E4280A#1998/296#775*, Beschwerde gegen die ungarische Gesandtschaft in der Schweiz, 1958.

phorie passée.⁵⁴ L'Union mondiale des Hongrois (Magyarok Világszövetsége),⁵⁵ qui publiait des brochures donnant une image pacifiée de la Hongrie, joue aussi un rôle dans cet «appel au retour» et épaulera le Ministère des Affaires étrangères dans cette entreprise. En Suisse, la Légation hongroise diffusait ce type de brochures à des institutions responsables de l'accueil et de l'intégration des réfugiés comme à l'Office d'aide aux réfugiés.⁵⁶

Ce type de message qui oppose un système, un mode de vie à un autre, est aussi diffusé par la presse. La Légation suisse à Budapest envoie régulièrement au Département politique fédéral des traductions d'articles de journaux hongrois critiquant la Suisse.⁵⁷ Sur trente articles répertoriés entre juillet 1957 et décembre 1958, sept rapportent des témoignages de personnes rentrées ou sur le point de rentrer en Hongrie qui ont été «déçues de la Suisse». En voici trois exemples.

Le destin de Vera Nagylaki est rapporté dans deux articles datant de juillet et septembre 1957. Elle aurait rejoint Zurich, car elle aurait appris qu'elle pouvait y effectuer des études gratuitement. Selon l'auteur de l'article, l'étudiante ne supportait plus la surveillance de la Police des étrangers et les pressions de l'Union des étudiants hongrois après le premier texte publié dans le *Népszabadság*. L'étudiante aurait relaté à l'auteur les difficultés administratives et les avertissements des fonctionnaires suisses.⁵⁸ Elle raconte son étonnement à la vue du douanier hongrois qui lui propose de l'aider à porter sa valise à son retour, cet acte contredisant tout ce qu'on lui avait prédit en Suisse. Elle n'aurait été, selon les dires de l'article, ni emprisonnée ni battue à son retour, et aurait pu reprendre ses études.

Le cas de Zsuzsa Szabó est plus virulent et n'attaque pas seulement la Suisse, mais aussi – et ce n'est pas un exemple isolé – les associations hongroises d'exil. Dans un article de juillet 1958⁵⁹, elle accuse l'Association hongroise des Grisons de

54 *Ibid.* On y explique aux lecteurs les démarches à suivre pour obtenir leur certificat de retour.

55 Des méthodes d'opération-séduction avaient déjà été expérimentées en 1955, alors qu'avait été décretée une amnistie touchant non seulement des prisonniers politiques, mais aussi les émigrés hongrois à l'occasion des dix ans de la Libération du pays. Il s'agissait déjà pour la Hongrie – alors dans une phase pleine d'espoir d'ouverture et de démocratisation – d'une manœuvre de communication qui mettait en avant le parcours de rapatriés bien décidés à «participer à l'édification du socialisme» dans leur pays (par exemple: Béla Soproni, Végre itthon [Enfin à la maison], 1955). La différence entre la campagne de 1955 et celle qui suivra l'exode de 1956 réside surtout dans leur ton. En 1955, le discours ne reposait généralement pas sur la rhétorique anti-occidentale. Il en sera tout autrement en 1957.

56 Par exemple: Behauptungen Verleumdungen, Pressekonferenz des Weltverbandes der Ungarn (MVSZ), Budapest 1959, 27 p. Transmis par la Légation à l'Office central d'aide aux réfugiés: AfZ-SFH-Archiv, 7322.

57 CH-BAR#E2200.50-01#1969/84#114*, Zeitungsartikel über die Schweiz in der ung. Presse, 1951–1958. En plus de la question des réfugiés, les articles critiquent, entre autres, la neutralité intéressée ou dénoncent de nombreuses tribunes anticomunistes dans la presse suisse.

58 «Sie können es sich noch überlegen! [...]. Erreichen Sie ungarisches Gebiet, so werden Sie verprügelt, man nimmt Ihnen Ihr Gepäck weg und sperrt Sie ins Gefängnis», in: *Népszabadság*, 14 septembre 1957.

59 *Népszabadság*, 17 juillet 1958.

traite de femmes et de connivence avec la police locale. Le Département politique, à la suite de cet article, demande à la Police cantonale des Grisons d'ouvrir une enquête à son sujet. Elle mettra en évidence le comportement «douteux» de cette femme – qui serait, selon l'enquête, une prostituée – et réfute toutes les attaques.⁶⁰

Le professeur Kapus,⁶¹ un éminent médecin, aurait été quant à lui peu à peu déçu par la vie en Suisse, après son arrivée en 1957 et son engagement dans un hôpital de Bâle. Il dénonce pêle-mêle le matérialisme, le désintérêt chronique pour la culture, les carences du système de santé et des politiques sociales. A l'inverse, il rapporte tout ce qu'il aime en Hongrie et qui lui a manqué: l'ouverture d'esprit, l'omniprésence et l'accès facilité à la culture, l'atmosphère spirituelle et amicale.

Bien que cet échantillon issu du *Népszabadság* – dont on sait qu'il était distribué en Suisse – soit assez restreint, le thème du retour des «dissidents» de 1956 est récurrent dans la presse hongroise (particulièrement au cours de l'année 1957) et se compte en centaines d'articles.⁶²

Un troisième type de propagande autour du retour des réfugiés passe par des petits livres, parmi lesquels ceux d'un certain Miklós Szabó. Cet ancien député du Parti des petits propriétaires, prisonnier politique, puis exilé à l'Ouest très probablement en tant qu'espion, rentre avec fracas en Hongrie, chargé de valises de documents en octobre 1957. Après son «mea-culpa», Szabó rédige plusieurs livres sur l'émigration hongroise (*Profession: émigré; Sans feu ni lieu; Ceux qui reviennent ...*) qui paraissent dans cinq langues en plus du hongrois. Ils sont tous édités à Budapest entre 1959 et 1961. Si les deux premiers ouvrages dénoncent notamment le «fascisme» des groupes politiques d'exil, le dernier ouvrage *Ceux qui reviennent ...* est exclusivement consacré à des témoignages d'«ex-dissidents» de 1956 rentrés en Hongrie.⁶³

Cinquante-cinq récits à la première personne, photos à l'appui, décrivent dans le détail une série de moments clés sur le chemin de l'exil (raisons du départ, arrivée dans le monde occidental, puis désillusion, retour en Hongrie). Les raisons du départ sont souvent attribuées à l'atmosphère générale, à l'«envie d'aventure» ou encore aux suites de querelles sentimentales. En bref, elles ne sont jamais politiques ... De nombreux réfugiés déplorent le déclassement professionnel qu'ils auraient connu en Occident et se plaignent des mauvaises conditions de travail. Les

60 E2001E#1972/33#6849*, Szabo, Zsuzsa, 1935, 1958.

61 Kapus tanár hazatért [Le Professeur Kapus est rentré], in: *Népszabadság*, 15 octobre 1958.

62 Une partie de ces articles est consultable aux Open Society Archives à Budapest, ils sont issus principalement d'*Esti Hírlap*, *Népszabadság*, *Népszava*, *Magyar Nemzet*, *Hétföi Hírek*, OSA, 300-40-1:258 *Emigráció általában: Hazatérés*, 1955–1971.

63 Miklós Szabó, *Ceux qui reviennent ...*, Budapest 1961. Notons que les portraits de réfugiés revenus de Suisse ne diffèrent pas fondamentalement des autres pays, c'est pourquoi nous évoquons le discours de manière générale.

femmes relatent qu'elles furent surprises de voir que les hommes gagnaient plus qu'elles pour le même travail. On y raconte aussi les tentatives de dissuasion de la part des membres d'associations d'exil et les avertissements des fonctionnaires des pays d'accueil au moment des démarches pour rentrer au pays. Malgré la peur, le désir de rentrer aurait été plus fort chez ces gens qui mettent en évidence l'accueil «bienveillant» des autorités hongroises. Certains relatent toutefois que telle ou telle entreprise n'a pas voulu les réembaucher en raison de leur statut d'ex-fugitif et qu'ils ne bénéficient d'aucun privilège. En revanche, on insiste longuement sur l'amélioration progressive de leur niveau de vie dans la République populaire hongroise de Kádár. Leur nombre (Szabó avance le chiffre de 44 000 retours) serait «une preuve irréfutable de la consolidation et du redressement du pays».⁶⁴

Plusieurs constats s'imposent. Premièrement, ces récits, à l'instar du discours officiel, procèdent souvent d'une dépolitisation de l'émigration: on mentionne rarement des motifs politiques dans les raisons de fuite vers l'Occident. Ils contrastent avec l'extrême politisation dont elle était l'objet en Occident. Deuxièmement, ce type de livres témoigne malgré tout d'une timide pacification du discours kadariste pendant les années 1960. Après le recours aux scandales et aux affirmations plus ou moins boiteuses typiques de l'année 1957, la propagande hongroise tendra progressivement à miser sur des articles comme celui de Kapus qui mettent en évidence les écarts culturels et le «retard» des pays occidentaux en matière de politique sociale. Il s'agit aussi de véhiculer une image rassurante du pays, et cela non seulement vis-à-vis des réfugiés et du public occidental, mais aussi à l'interne, vis-à-vis de ceux qui sont restés au pays. De tels articles servent à dépeindre une vision particulièrement repoussante de l'étranger. Par le *story telling*, l'accent mis à la fois sur le mal du pays et sur les failles des sociétés capitalistes apporte une dimension plus convaincante que n'importe quel discours. Que ce soit dans la presse ou dans ces livres, les personnes qui ont témoigné sont instrumentalisées à des fins de propagande, volontairement ou non. Dans ce contexte, il serait pertinent de mieux cerner les arrangements possibles – qui pouvaient s'établir avant, pendant ou après leur exil – avec le régime et d'en mesurer l'impact concret sur les trajectoires de ces personnes.

64 *Ibid.*, p. 6.

«Le paradis se mérite»

La presse suisse dresse un portrait différent de «ceux qui reviennent». Au Département politique fédéral, on compile avec le même soin les articles de la presse helvétique concernant la Hongrie à l'attention de la Légation à Budapest⁶⁵; il s'agit à nouveau d'un échantillon arbitraire. Sur les trente articles répertoriés entre fin 1956 et fin 1957, sept concernent les réfugiés.⁶⁶ Ils ont comme point commun – ce pourrait être là le critère de sélection des articles – de relever certaines difficultés que les Hongrois rencontrent en Suisse. Ils font généralement preuve d'un certain paternalisme envers ces réfugiés dont l'image oscille entre le héros et «Monsieur et Madame tout le monde», qu'il convient d'accueillir avec leurs «défauts», de la «patience» et de la «compréhension».⁶⁷ Les défauts supposés des Hongrois (impatience, nervosité, dépense facile, fierté pour les hommes; frivolité ou masculinité pour les femmes) sont la plupart du temps expliqués par l'environnement communiste dans lequel ils ont baigné ou encore par les souffrances liées à la guerre.

On mentionne parfois le fait qu'une minorité de réfugiés souhaitent rentrer. Pour expliquer ces retours, les journalistes listent une série de facteurs: peur de voir sa famille et ses amis persécutés par la police politique en son absence;⁶⁸ réception de dépêches annonçant la maladie d'un proche, dont on suppose qu'elles sont rédigées sous la pression de la police politique;⁶⁹ impact de lettres de proches qui ne supportent pas la séparation et demandent à l'exilé de rentrer;⁷⁰ jeunesse d'une majorité des candidats au retour dont le déficit de maturité les empêcherait de considérer les dangers qu'ils encourrent; enfin, difficulté à s'intégrer et absence de liens sociaux dans le pays d'accueil.⁷¹ Un seul article entièrement consacré à ce thème est issu de *Die Woche*⁷² et s'intitule «Auszug aus dem falsch verstandenen Paradies». Malgré sa ligne résolument humaniste, *Die Woche* n'est pas tendre avec les candidats au retour. Reposant en partie sur des interviews, le reportage pointe

65 CH-BAR# E2200.50-01#1969/84#112*, Schweizerische Presseartikel über Ungarn, 1948–1958.

66 Les autres types d'article concernent la situation politique (articles souvent anticomunistes) ou économique du pays (reportages en Hongrie plus nuancés).

67 Die Eingliederung der ungarischen Flüchtlinge in der Schweiz, in: St. Galler Tagblatt, 23 janvier 1957; Auszug aus dem falsch verstandenen Paradies, in: *Die Woche*, 11 février 1957; Ungarische Frauen im Rampenlicht, in: Berner Tagblatt, 14 février 1957; Ungarn sehen unser Land. Zwei Fragen unseres Reporter Team an ungarische Flüchtlinge, in: Schweizerische Wochen Zeitung, 21 février 1957; Das Leben der Ungarnflüchtlinge in Schaffhausen, in: Schaffhauser Nachrichten, 15 février 1957; Einsamkeit im Wohlstand. Wie haben sich die Ungarnflüchtlinge bei uns eingelebt?, in: Zürcher Woche, 16 août 1957; Blick in ein Betreuungslager ungarischer Flüchtlinge, in: *Die Tat*, 28 janvier 1957.

68 Berner Tagblatt; *Die Tat*.

69 Berner Tagblatt.

70 St. Galler Tagblatt.

71 *Die Tat*.

72 Auszug aus dem falsch verstandenen Paradies, in: *Die Woche*, 11 février 1957. *Die Woche* (1951–1973) est un magazine hebdomadaire illustré ayant accueilli de grands noms du photojournalisme suisse, tels que Rob Gnant ou Yvan Dalain. Il privilégie les sujets sociaux et d'actualité.

les fausses illusions qu'ils ont entretenues à propos de la vie à l'Ouest. On insiste sur le fait que ces exils avortés sont autant d'occasions manquées de connaître la liberté, comme en témoigne la légende d'une photo où l'on voit un gendarme tendre un sac de provisions à un enfant: «Toi, petit, tu ne sais pas encore ce que signifie: Liberté. Ta mère te remmène dans ton pays où tu ne pourras jamais apprendre le vrai sens du mot dont on abuse beaucoup 'Liberté'.»⁷³

Sur un ton moralisateur, l'article juge par ailleurs que les candidats au retour sont «asociaux et incapable de s'adapter», raison de l'échec de leur exil:

Le fait que 249 d'entre eux se sont décidés à rentrer dans leur pays, administré par les Soviets de manière draconienne, peut d'abord paraître étonnant. Mais au fond, il n'y a rien d'extraordinaire là-dedans. La Suisse et l'Ouest n'ont jamais affirmé que le monde libre soit comparable au paradis. Les avantages et les bienfaits de la liberté doivent, comme tout don terrestre, s'acquérir à la sueur de son front et se mériter.⁷⁴

En dehors de ce corpus et de manière générale, il est rare que la presse suisse évoque les retours à l'exception du *Vorwärts* et de la *Voix ouvrière*. Plus que de les mentionner, ces journaux de gauche, organes du Parti du Travail, leur offrent une place de choix dans leurs colonnes, en diffusant un discours proche du *Népszabadság* sur les expériences négatives des réfugiés hongrois, en particulier dans le monde du travail.⁷⁵

Sources et pistes de recherche

Réels ou supposés, les motifs de ces retours portent évidemment une charge idéologique importante. Les analyses qu'en font les observateurs contemporains varient considérablement en fonction de l'émetteur (presse bourgeoise, sociale-démocrate ou communiste; autorités; experts). Pour des observateurs communistes, ceux qui reviennent, qu'ils soient des réfugiés éminents ou anonymes, participent symboliquement à une forme de légitimation du système. Ils sont sollicités ou instrumentalisés pour améliorer l'image de la Hongrie aussi bien vis-à-vis de l'intérieur que de l'extérieur. Pour d'autres en revanche, ces retours symbolisent un échec d'inté-

73 «Du Kleiner, du weisst noch nicht, was das bedeutet: Freiheit. Deine Mutter führt dich in die Heimat zurück, wo du den wahren Sinn des viel missbrauchten Wortes 'Freiheit' nie lernen wirst.»

74 «Dass sich 249 von ihnen entschlossen haben, nach ihrem von Sowjets drakonisch verwalteten Heimatland zurückzukehren, mag zunächst erstaunen. Aber im Grunde genommen ist nichts Aussergewöhnliches daran. Die Schweiz und der Westen überhaupt behaupteten nie, die freie Welt sei mit Paradies gleichzusetzen. Die Vorteile und Wohltaten der Freiheit müssen, wie alle irdischen Gaben, erarbeitet und verdient werden.»

75 On compte quelques dizaines d'articles de ce type entre 1957 et 1958. Par exemple: Des réfugiés rentrent en Hongrie, in: Voix ouvrière, 8 décembre 1956; Ungarische Flüchtlinge wieder daheim, in: *Vorwärts*, 24 janvier 1958.

gration dû aux réfugiés eux-mêmes. Ces discours révèlent par ailleurs une opposition des valeurs sociales affichées par les deux systèmes politiques.

Nous avons dégagé schématiquement quatre catégories sociales de «revenants», qui mériteraient d'être affinées.

- 1) D'abord, il existe au sein de la diaspora hongroise arrivée en 1956 un petit nombre de personnes qui, à la suite de petits délits, ont été poussées à rentrer en Hongrie par les autorités suisses.
- 2) Nous avons mentionné très rapidement le cas des mineurs qui constituent un groupe important au sein des rapatriés.
- 3) Il y a ensuite les ex-réfugiés éminents tels que Miklós Szabó ou, dans une moindre mesure, le professeur Kapus. Il faudrait évoquer le cas des artistes, des intellectuels ou même de sportifs qui, par leur rapatriement et le récit qu'en fait régulièrement la presse, renforcent implicitement ou explicitement l'injonction au retour.
- 4) La dernière catégorie, difficile à saisir à cause du peu de traces qu'elle a laissées, désignerait les réfugiés anonymes. Dans cette catégorie et en guise de conclusion, nous aimerions évoquer trois exemples, issus de types de sources potentiellement exploitables pour mieux cerner le phénomène du retour de l'Ouest vers l'Est.

Premièrement, les témoignages oraux d'anciens réfugiés constituent des sources précieuses dans cette démarche. L'un d'entre eux raconte:

Un étudiant comme moi, que j'ai côtoyé au camp de réfugiés, était parti sans sa fiancée. Une fois en Suisse, il a commencé à regretter sa fuite alors même que cette dernière, ainsi que sa mère, lui écrivait et lui téléphonait en lui demandant de rentrer. Il a fini par se décider à rentrer au pays et a effectué ses études là-bas.⁷⁶

Une histoire simple, apolitique, anecdotique sans doute, mais que partagent peut-être nombre de ces «revenants». Lorsque l'on pose la question à d'anciens réfugiés restés en Suisse, les interprétations sont diverses: «On savait qu'il y en avait qui rentraient: déjà à l'époque, je me disais: mais qui peuvent bien être ces gens? ...»⁷⁷ ou encore: «Il y en avait qui ne supportaient pas le déracinement»⁷⁸ et qui «ont été déçus de l'endroit où ils ont été placés».⁷⁹ Mais il s'agit ici d'une forme de témoignages indirects. Les personnes touchées n'ont pas été interrogées par des historiens qui se sont principalement concentrés sur les réfugiés restés dans les pays

76 Béla Márai, Genève, 12 octobre 2013.

77 Péter Gémes, Bâle, 1^{er} avril 2015.

78 Zoltán Tóth, Genève, le 11 octobre 2014.

79 Magdolna Horváth, Delémont, 22 juillet 2015.

d'accueil ou retournés au pays après 1989, et sur les acteurs de la révolution. Il serait donc urgent de recueillir le témoignage de ceux qui ont enduré ce «second exil» en retournant en Hongrie.

Deuxièmement, les sources officielles permettent de reconstituer – au moins partiellement – les motifs de centaines de personnes qui sont allées chercher leur certificat de rapatriement pour quitter définitivement leur pays d'accueil. La triste histoire de László Méry, tué le 6 décembre 1957 à Berne, est ainsi documentée dans les Archives fédérales en raison de circonstances peu communes.⁸⁰

Méry effectue une demande de rapatriement en octobre 1957. Juste avant son meurtre, la Légation l'a informé que sa requête a été acceptée, ce qui a passablement compliqué la tâche des enquêteurs bernois obligés de travailler en lien avec le Département politique et la Légation de Hongrie. En effet, le suspect, un autre réfugié hongrois, invoque des motifs politiques pour expliquer son geste. Selon ses dires, Méry était sur le point de rentrer avec des informations compromettantes. A la fin de l'enquête, le meurtrier avouera qu'il a tenté d'embrouiller les policiers suisses au moyen de cette histoire d'espionnage et que le vol était son seul mobile.⁸¹ La presse donne de nombreux détails sur la victime, ouvrier dans une fabrique de matières plastiques.⁸² Ses amis le décrivent comme absolument apolitique et n'ayant comme motif de retour que le mal du pays.⁸³ Dans une lettre conservée aux Archives fédérales, Méry demande à sa mère d'aller rendre visite à un couple rencontré à la Légation à Berne pendant ses démarches et qui s'apprête aussi à rentrer en Hongrie pour voir «à quoi il doit s'attendre». Même s'il ne mentionne à aucun endroit le «mal du pays», il écrit à sa mère qu'il préfère passer six mois en prison en Hongrie plutôt que de rester six mois de plus ici.⁸⁴ Au-delà du fait divers, la question du retour révèle ici de nombreuses facettes. D'abord, le réfugié tente de se renseigner sur les conséquences de son rapatriement. Le meurtrier quant à lui veut tirer profit du contexte extrêmement politisé du moment: il manipule la police en laissant planer le doute sur les intentions de la victime. On assiste alors à différentes récupérations. En Hongrie, on titre «Un garçon qui avait le mal du pays»⁸⁵, alors que certains journaux suisses rassurent leurs lecteurs en expliquant que ce cas isolé ne devrait pas faire oublier l'intégration exemplaire de la majorité des Hongrois.⁸⁶

80 CH-BAR# E2200.50-01#1969/235#233*, Allgemeines und Heimschaffung bzw. Rückkehr nach Ungarn, 1957–1961.

81 *Ibid.*

82 Qualifiziertes Geständnis im Berner Mordfall Méry, in: *Der Bund*, 31 janvier 1958.

83 Laszlo Farkas hat Laszlo Méry allein getötet, in: *Berner Tagblatt*, 27 février 1958.

84 CH-BAR#E2200.50-01#1969/235#233*, Allgemeines und Heimschaffung bzw. Rückkehr nach Ungarn, 1957–1961, lettre non datée.

85 CH-BAR#E4001D#1973/125#1425*, Mordfall Méry, Laszlo, 1957–1959.

86 *Ibid.*

Devant cette complexité, il va de soi que le recours aux archives institutionnelles suisses documentant le parcours des personnes devrait être complété par des archives hongroises.

Le dernier cas est atypique: il est issu d'une source littéraire. Dans le roman *Hier* d'Agota Kristof,⁸⁷ Jean, personnage fictif, *pourrait* être également un «révenant». Son histoire est rapportée par un autre réfugié: Sandor, le narrateur de *Hier*:

Je vais de plus en plus souvent au bistrot. J'y vais presque tous les soirs. Je fais connaissance avec mes compatriotes. [...] je fais la connaissance de Jean, un ouvrier agricole sans qualification, qui me suit partout. Il n'a pas encore trouvé de travail et, à mon avis, il n'en trouvera jamais. Il est sale, mal habillé, il habite encore au centre des réfugiés.⁸⁸

Jean est heureux:

- C'est la première fois que j'ai pu envoyer de l'argent à ma femme. L'argent que tu m'as donné.
- Pauvre Jean, ce n'était pas beaucoup.
- Chez nous, ça vaut dix fois plus qu'ici. Ma femme a pu acheter aux enfants des chaussures et des vêtements pour l'automne. Il faut qu'ils soient habillés convenablement à l'école.

Je demande:

- Et maintenant, comment vas-tu faire, sans travail du tout?
- Je ne sais pas, Sandor.
- Rentre chez toi, cela vaudra mieux.
- Je ne peux pas. Tout le village se moquerait de moi. J'ai promis la fortune à tous.
- [...]
- Il vient chez moi presque tous les soirs, il m'empêche d'écrire, il m'empêche de dormir. Il me lit les lettres de sa femme, de ses enfants. Il me parle de son mal du pays, de l'ennui qu'il ressent de ne pouvoir vivre avec les siens.
- [...]
- Le ventre plein, il va dormir au centre des réfugiés, dans un dortoir aux lits superposés où il a pris ses habitudes, où l'ancienneté l'a imposé comme chef.⁸⁹

Je rentre chez moi. Je trouve Jean couché sur le sol de la cuisine. Le croyant ivre, je le secoue. Il ouvre les yeux:

- Je ne suis pas mort?
- Pourquoi serais-tu mort?
- J'ai pourtant ouvert le gaz.

87 Elle-même réfugiée en 1956 avec son mari et sa fille, Agota Kristof (1935–2011) a d'abord travaillé dans une fabrique à Neuchâtel avant de pouvoir véritablement apprendre le français, langue qui sera dès 1970 sa langue d'écriture.

88 Agota Kristof, *Hier*, Paris 1995, p. 56.

89 *Ibid.*, pp. 73–74.

- Le gaz est coupé depuis une semaine. Je ne le paie plus. L'électricité non plus. Elle va être coupée bientôt. J'ai dépensé trop d'argent en linge, vélo, lampe de poche, jumelles [...]. Pourquoi voulais-tu mourir?
- J'ai reçu une lettre. Une lettre anonyme. On me dit que je ne dois plus jamais revenir parce que ma femme a trouvé un autre homme et que, moi, je suis juste bon à lui envoyer de l'argent. Ma femme est déjà enceinte de l'autre. Qu'est-ce que je vais faire?
- Ou bien tu rentres et tu reprends ta femme. Ou bien tu restes ici et tu n'y penses plus.
- Mais j'aime ma femme! J'aime mes enfants!
- Alors, continue à leur envoyer de l'argent.
- En sachant que l'autre en profitera? Qu'est-ce que tu ferais à ma place?
- Je n'en sais rien. Je ne sais même pas quoi faire à ma place à moi.⁹⁰

Même si on ne sait pas si Jean finira par rentrer en Hongrie, on trouve ici un éventail de *raisons* de rentrer (sollicitations et ennui des proches, chômage, stagnation), mais aussi d'*obstacles* (peur du regard des compatriotes restés au pays, volonté d'envoyer de l'argent à sa famille). De nouveaux enjeux apparaissent, comme celui de la question financière et celui de la vie amoureuse. Il se dégage finalement deux profils: Sandor et Jean. Les deux sont ouvriers non qualifiés. L'un se débrouille, l'autre pas. L'un finira par se marier avec une Suisse, l'autre sombre dans les souvenirs et la peur d'avoir laissé échapper sa femme et sa patrie.

Comme c'est le cas pour les raisons de départ, les motifs concrets qui poussent ces personnes à rentrer sont propres à chacun et pluriels. On peut donc légitimement s'interroger sur la possibilité, pour l'historien, de traquer puis de comprendre les motifs de retour, toute raison donnée par un réfugié ou un observateur contemporain procédant d'un discours. Toutefois, celui-ci pourrait confronté des analyses quantitatives sur la composition précise de ce groupe social des rapatriés. Une telle étude permettrait de mesurer les facteurs risques du retour, c'est-à-dire les critères qui différencient le groupe des «revenants» par rapport aux personnes qui restent.⁹¹ Il conviendrait d'observer davantage de variables sociales avant et après l'exil telles que la situation familiale et professionnelle. Enfin, une autre dimension à prendre en compte est l'espace d'arrivée et les mouvements des réfugiés une fois en Suisse. Certains débats au sein des administrations montrent que, si les autorités suisses espéraient placer un certain nombre de réfugiés à la campagne, ces derniers n'étaient pas toujours enclins à s'y installer et y travailler.⁹² Certains retours sont-ils liés à ce type de décalage entre les aspirations de départ et les réalités du marché

90 *Ibid.*, pp. 127–128.

91 Cette entreprise est actuellement en cours dans le cadre de ma thèse dont cet article est un jalon intermédiaire.

92 Par exemple: Archives de l'Etat du Valais, 3510-1984/33, Service de l'industrie, du commerce et du travail, réfugiés (1956–1979), boîtes E 45, Dossier 9.1.1: Correspondance générale.

de l'emploi? Cette question est aussi valable dans une dynamique de genre. Les femmes avaient bien moins de perspectives professionnelles en Suisse que dans la Hongrie d'alors. Il n'est pas à exclure qu'un certain nombre de retours soient dus à ce type de déclassement. Par ailleurs, il est aussi possible que des hommes exilés seuls n'aient pas pu faire venir leur famille, raison potentielle de leur retour. Entre histoire sociale et histoire politique, la vérification de ces hypothèses ne peut s'élaborer sur la base d'un seul type de sources.

Pour conclure, nous souhaitons revenir sur les trois petites phrases prononcées par le couple dans le film *A benni követ*: «We're homesick; They look down on us; A Hungarian can only be a labourer or an alcoholic here». Elles sont tout aussi partiales et discursives que celles données par Emil Pintér, *La Voix ouvrière* ou *Die Woche*, Miklós Szabó ou Agota Kristof. Elles mettent en avant des considérations émotionnelles: l'espoir de rentrer chez soi, les difficultés dues à l'exil, la méfiance des autochtones et la confrontation à sa propre communauté en exil. De nombreux problèmes attendent bientôt ce couple à son retour: peut-être la prison; de nouvelles souffrances; la méfiance des autorités et de la société. Ces phrases nous rappellent que toute migration confronte les personnes concernées à des dilemmes et à des choix lourds de conséquences. Dans tous les cas, on espère quitter une situation critique et un lieu donné. Cette situation peut être une guerre, des persécutions, une dictature, un foyer familial, un travail décevant, un avenir bouché ... Ce lieu peut être la Hongrie, et même la Suisse.